

**Syndicat de Besançon et sa Région pour
le Traitement des déchets**

Compte Administratif 2022

**PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
(article L. 2313-1 du CGCT)**



Compte Administratif 2022

Le Compte Administratif 2022 est présenté et voté en séance plénière du SYBERT, le 28 mars 2023.

Il présente les réalisations des dépenses et les recettes liées aux différentes activités tant en investissement qu'en fonctionnement.

En 2022, le SYBERT était composé de 3 adhérents.



Rappel des contributions votées pour 2022

Les ressources propres du SYBERT sont notamment et principalement constituées des contributions de ses membres.

PARTIE APPELEE PAR HABITANT

- 3,00 € HT par habitant pour la partie "administration générale", dont la communication institutionnelle et transversale,
- 2,30 € HT par habitant pour la partie "prévention",
- 2,10 € HT par habitant pour la partie "compostage",
- 23,50 € HT par habitant pour la partie "déchetterie".



Rappel des contributions votées pour 2022

PARTIE APPELEE POUR LE TRI ET LA MASSIFICATION

Pour chaque structure de collecte, les contributions sont appelées en tenant compte des flux apportés et de leurs caractéristiques.

PARTIE APPELEE POUR L'INCINERATION DES DECHETS RESIDUELS

La partie appelée pour l'incinération comprend deux tarifs :

- 160,00 € HT/t sans TGAP
- 11,00 € /t de TGAP au titre des OMR (fixé par la loi de finances 2022)
- 5,50 € /t de TGAP au titre des refus de tri (idem)

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES SUR LE DEMANTELEMENT DES FOURS DE L'USINE D'INCINERATION

La délibération du 9 décembre 2014 a décidé la mise en place d'une provision pour risques et charges afin d'anticiper les éventuels travaux de démantèlement des fours 1, 2 et 3 de l'usine d'incinération

Depuis 2019, aucune contribution liée à la provision n'a été appelée, mais un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement a été réalisé en Budget Supplémentaire 2021,

A début 2022, le montant de la provision constituée est de **2 004 302,20 €** ; les travaux de démantèlement, hors avenants et révision de prix, s'élèvent à 1 956 700 € et restent à actualiser et compléter,



Réalisations 2022 : fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Rappel budget 2022		
	Budget total 2022	CA 2022	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	12 742 894,00	10 962 155,49	86,03%
012 - Charges de personnel	3 315 997,00	3 314 672,62	99,96%
042 - Opérations d'ordre DAP	4 087 445,00	4 085 813,84	99,96%
043 - Opérations d'ordre - infra-section	0,00	0,00	sans objet
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	4 832 030,00	4 822 369,28	99,80%
66 - charges financières (intérêts)	407 000,00	357 237,81	87,77%
67 - charges exceptionnelles	2 117 100,00	212 543,09	10,04%
68 - provisions	16 668,00	0,00	0,00%
023 - Virement à la SI (autofinancement)	1 403 339,94		0,00%
TOTAL SECTION	28 922 473,94	23 754 792,13	82,13%

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Rappel budget 2022		
	Budget total 2022	CA 2022	Taux de réalisation
002 - Excédent antérieur reporté	2 539 971,94		0,00%
70 - Produits des services	5 521 273,00	6 217 761,06	112,61%
73 - Impôts et taxes	416 460,00	338 039,91	81,17%
74 - Participations	18 255 769,00	18 901 362,83	103,54%
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	1,60	sans objet
76 - Produits financiers	0,00	0,00	sans objet
77 - Produits exceptionnels	0,00	494 982,03	sans objet
78 - Reprises sur provisions	1 900 000,00	0,00	0,00%
042 - Amortissement des subventions	289 000,00	287 836,29	99,60%
043 - Opérations d'ordre - infra-section	0,00	0,00	sans objet
TOTAL SECTION	28 922 473,94	26 239 983,72	99,51%



Réalisations 2022 : investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Rappel budget 2022		
	Budget total 2022	CA 2022	Taux de réalisation
001 - Solde d'investissement reporté	161 175,09	0,00	sans objet
20 - Immobilisations incorporelles	701 693,19	284 885,29	40,60%
204 - Subventions versées	0,00	0,00	sans objet
21 - Immobilisations corporelles	1 761 235,87	935 845,67	53,14%
23 - Immobilisations en cours	1 700 272,26	868 369,36	51,07%
040 - Amortissement des subventions	289 000,00	287 836,29	99,60%
041 - Opérations patrimoniales	452 726,39	452 726,37	sans objet
16 - Remboursement des emprunts (capital)	2 620 803,00	2 444 867,36	93,29%
27 - Autres charges financières	46 100,00	45 687,90	99,11%
TOTAL SECTION	7 733 005,80	5 320 218,24	68,80%

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Rappel budget 2022		
	Budget total 2022	CA 2022	Taux de réalisation
001 - Excédent investissement reporté	0,00	0,00	sans objet
10 - Excédent de fonctionnement affecté	554 381,34	554 381,34	sans objet
13 - Subventions à recevoir	572 557,50	371 528,07	64,89%
16 - recours à l'emprunt	662 555,63	0,00	0,00%
040 - Dotations aux amortissements	4 087 445,00	4 085 813,84	99,96%
041 - Opérations patrimoniales	452 726,39	452 726,37	sans objet
021 - Virement de la SF (autofinancement)	1 403 339,94		0,00%
TOTAL SECTION	7 733 005,80	5 464 449,62	70,66%



Equilibre global du CA 2022

CA EN €	2021 : pour mémoire		2022	
	Fonctionnement en €	Investissement en €	Fonctionnement en €	Investissement en €
(+) Recettes	22 358 318,15	16 474 561,43	26 239 983,72	5 464 449,62
(-) Dépenses	23 621 325,85	16 387 832,97	23 754 792,13	5 320 218,24
(=) Résultat d'exécution	1 263 007,70	- 86 728,46	2 485 191,59	144 231,38
Résultat reporté de l'année N-1	1 831 345,58	74 446,63	2 539 971,94	- 161 175,09
RÉSULTAT PAR SECTION	+3 094 353,28	- 161 175,09	5 025 163,53	- 16 943,71
RÉSULTAT TOTAL	+ 2 933 178,19		+ 5 008 219,82	

Le budget 2022 présente un excédent de fonctionnement, après prise en compte du résultat 2021 et un déficit d'investissement.

L'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement) est de 6 283 169,14 €.

L'épargne nette (épargne brute – capital des emprunts) est de 3 838 301,78 €.



Les restes à réaliser de 2022 sur 2023

Les engagements d'investissement non soldés au 31 décembre 2022, en dépenses, seront inscrits au budget 2023 en tant que restes à réaliser suivants :

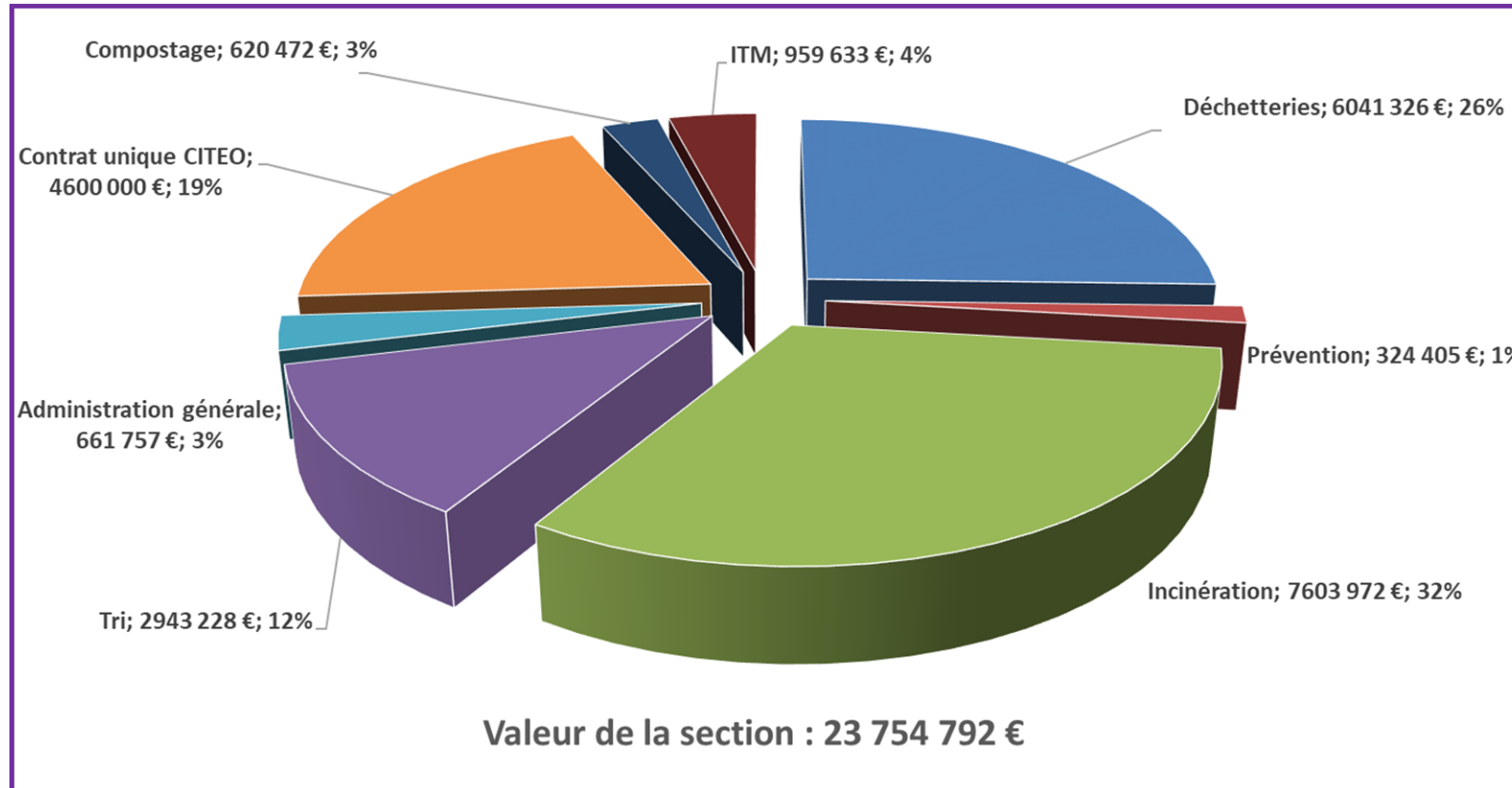
- Dépenses : 852 813,55 €
- Recettes : 27 993,75
- Besoin de financement : 824 819,80 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Synthèse par nature	
1641	133 333,33
2031	80 080,40
2051	3 600,00
2145	76 754,91
21568	29 009,00
2158	194 978,30
21735	698,81
21745	136 073,94
217538	4 648,00
2182	166 179,94
2183	7 368,00
2317	20 088,92
TOTAL	852 813,55

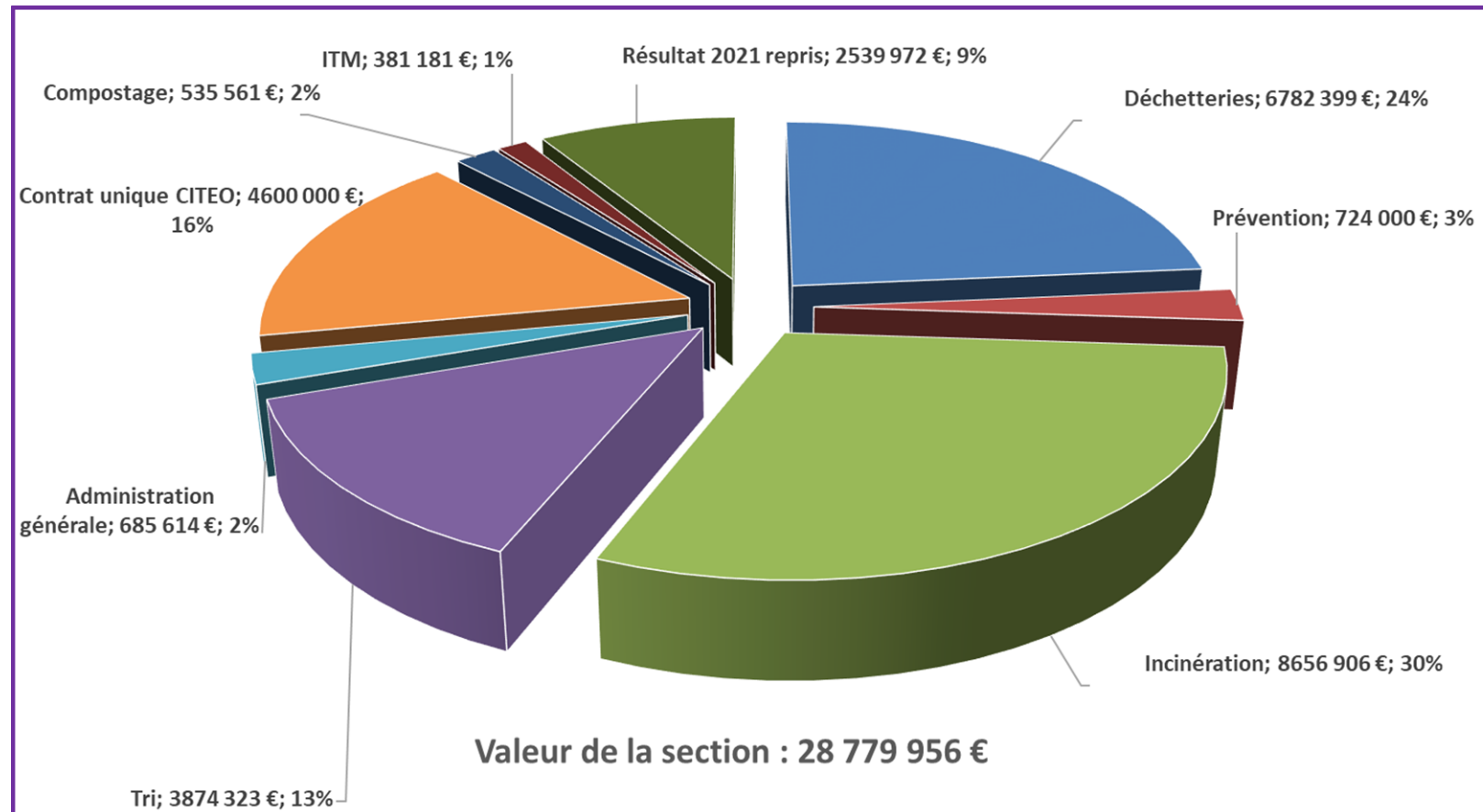
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Synthèse par nature	
1312	27 993,75
TOTAL	27 993,75



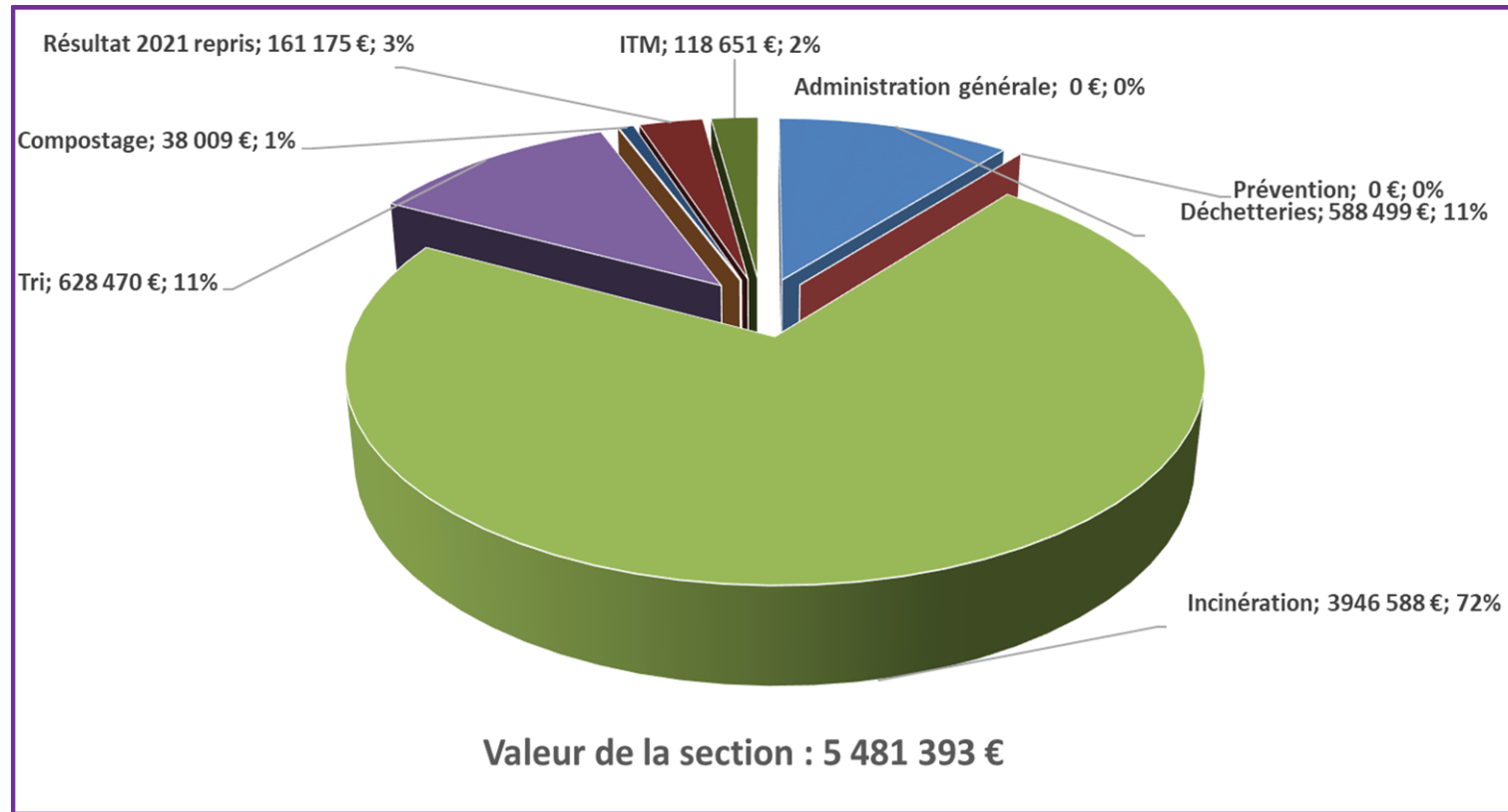
Dépenses de fonctionnement par activité



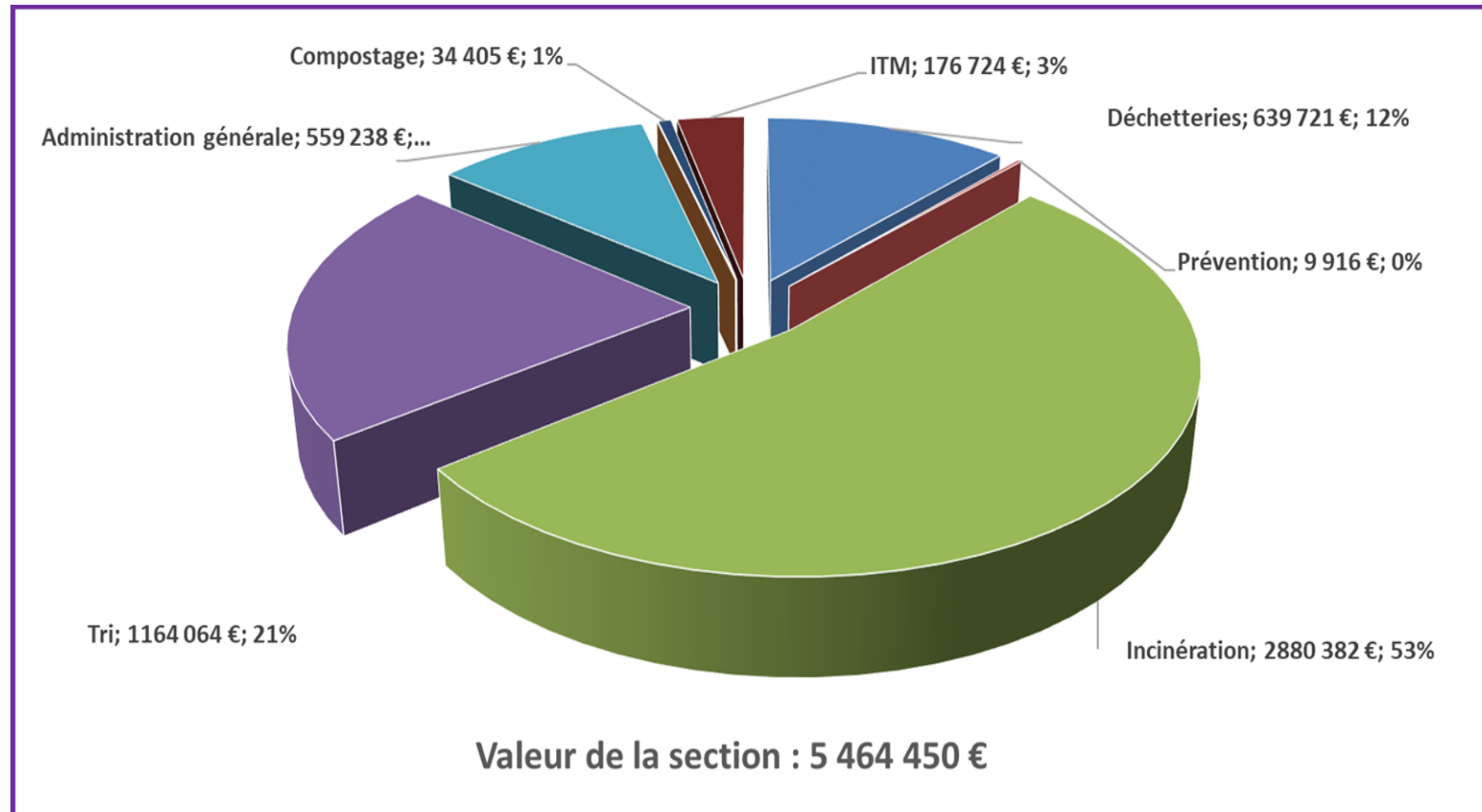
Recettes de fonctionnement par activité



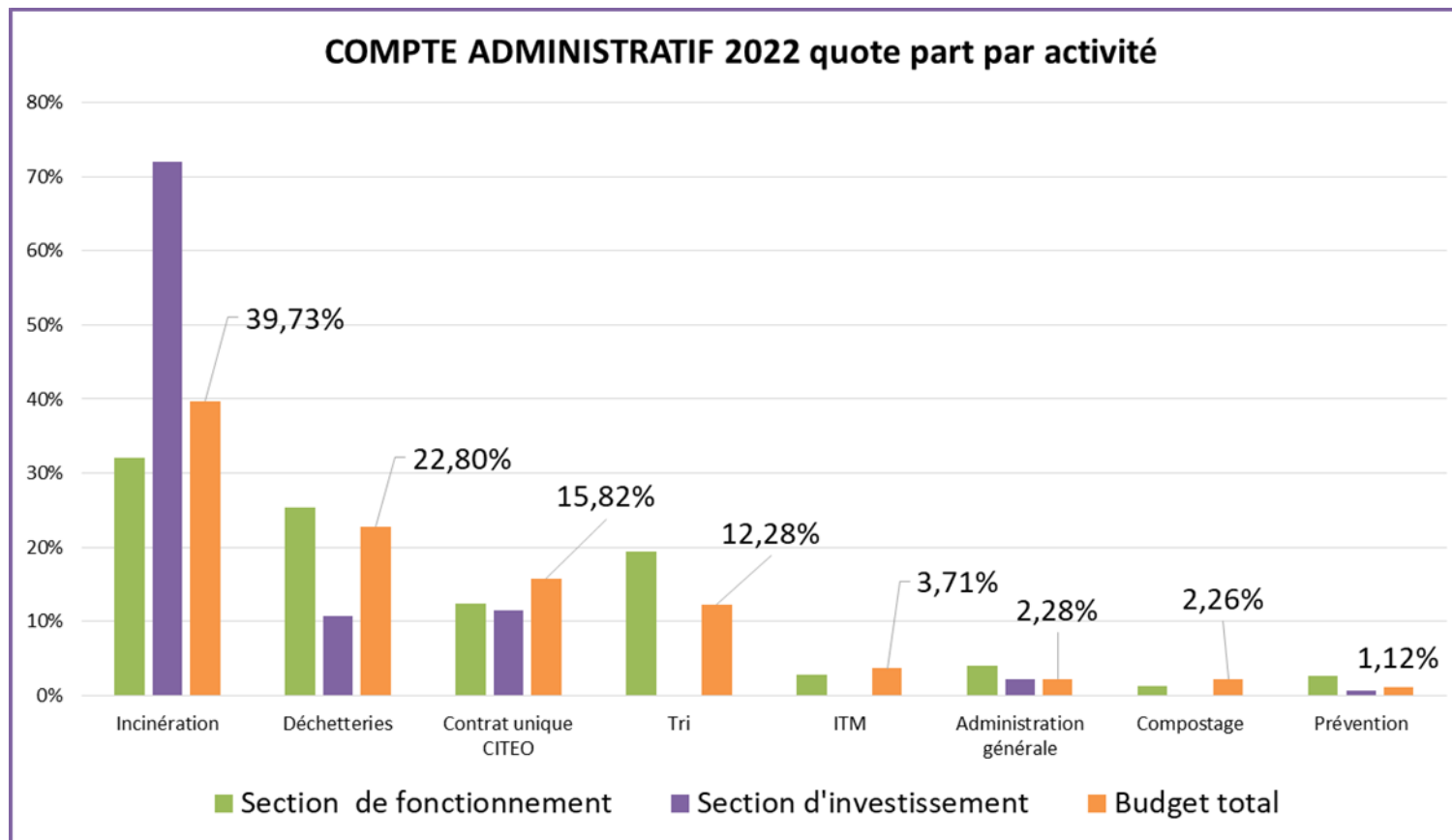
Dépenses d'investissement par activité



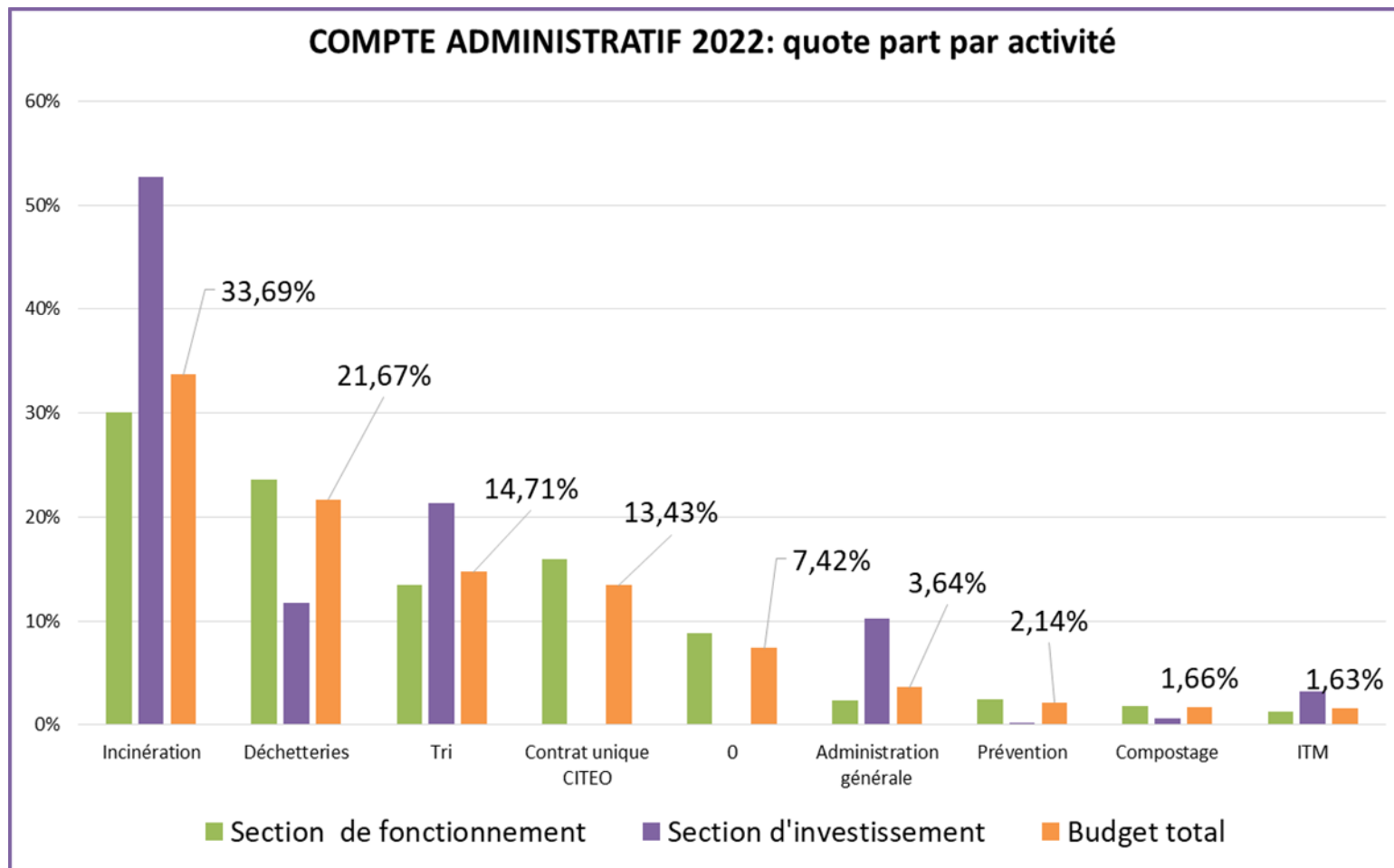
Recettes d'investissement par activité



Dépenses par activité, investissement et fonctionnement



Recettes par activité, investissement et fonctionnement



Dette : structure et recours à l'emprunt effectif

Encours au 31 décembre 2022 : 22 822 659 €

- soit 99,95 € par habitant sur la base de 228 333 habitants en 2022.

En 2022, le SYBERT n'a pas mobilisé d'emprunt et, au regard du contexte économique actuel et de ses capacités financières, a privilégié l'autofinancement de ses investissements.

Au 31 décembre 2022, le SYBERT dispose de 19 contrats avec 4 établissements bancaires ; le taux moyen de la dette est 1,73%.

La durée de vie résiduelle des contrats est 9 ans et 7 mois et la durée de vie moyenne est de 4 ans et 11 mois.



Dette : structure et recours à l'emprunt effectif

Répartition par prêteurs (CRD : capital restant dû)

Prêteur	CRD	% du CRD
SFIL CAFFIL	9 361 769 €	41,02%
SOCIETE GENERALE	7 657 143 €	33,55%
CREDIT FONCIER DE FRANCE	4 076 667 €	17,86%
CAISSE D'EPARGNE	1 727 080 €	7,57%
Ensemble des prêteurs	22 822 659 €	100,00%

Répartition par taux :

Pour mémoire, le SYBERT ne dispose plus d'emprunt à risque depuis 2018 ; ainsi, désormais, l'ensemble de l'encours de dette est coté en risque 1A selon la Charte de Bonne Conduite, dite Charte GISLER.

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	19 701 087 €	86,32%	1,57%
Variable	3 121 573 €	13,68%	2,74%
Ensemble des risques	22 822 659 €	100,00%	1,73%



Les ressources humaines du SYBERT

Il est rappelé que le SYBERT ne dispose pas de personnel en propre mais, par voie de convention, bénéficie de personnels mis à disposition par Grand Besançon Métropole (GBM).

La convention relative à ces ressources a été renouvelée et est mise en œuvre depuis le 1er janvier 2017. Une nouvelle convention est effective depuis le 1^{er} janvier 2022, selon des termes analogues.



Les charges de personnel à rembourser, pour 2022 (hors frais de gestion) ont été estimées - et donc rattachées à 2022 - pour 3 314 672,62 €.

Les charges de personnel représentent 13,95 % des réalisations en dépenses de fonctionnement et 11,40 % de l'ensemble des dépenses réalisées.

Au 31 décembre 2022, l'équipe du SYBERT est composée 80 agents, soit 59 permanents et 21 contractuels sur les 81 postes ouverts.

